

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 AVRIL 2023

BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES
REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2022

RAPPORT

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la ville pour l'année 2022.

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARRONDISSEMENT D'ANTONY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 06 avril à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 31 mars 2023 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 38 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, Mme ZAMBARDJOURI, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme PHAM-PINGAL, Mme AUBERT, M. FOYER, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme HUARD, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme CHABOT, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, Mme SALL, M. COURDESSES, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

Mme PRECETTI	à Mme ROLLAND	M. LEGRAND	à Mme VERET
Mme MACIEIRA-DUMOULIN	à M. COLIN	Mme BERTHIER	à M. GOULETTE
Mme EL MEZOUE	à M. ARJONA	M. PASSERON	à Mme AUBERT
Mme LEON	à M. REYNIER	M. BENSABAT	à M. SENANT
Mme GODEFROY	à M. COURDESSES	M. PARISIS	à Mme HUARD
Mme REMY-LARGEAU	à M. MAUGER		

Mme RAFIK est désignée comme secrétaire.

La présente délibération a été adoptée par :

49 voix POUR
voix CONTRE
voix ABSTENTION
N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

OBJET : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2022.

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2241-1,

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE UNIQUE – Approuve le bilan annuel des cessions et acquisitions immobilières réalisées par la Ville pour l'année 2022, annexé à la présente délibération.

Suivent les signatures

.....



Pour extrait conforme
Le Maire

[Handwritten signature]

**BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS IMMOBILIERES REALISEES
PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2022**

*vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date du*

06 AVR. 2023



Le Maire,

ACQUISITIONS :

- Acquisition à Monsieur et Madame GUITARD d'une parcelle d'espaces verts de 65 m², sise 158 rue des Rabats à Antony, parcelle CG n°188, au prix de 17 420 €, acte en date du 4 février 2022.
- Acquisition à Monsieur et Madame HASA pour régularisation d'alignement d'une parcelle de voirie de 77 m², sise 1 rue du Chemin de Fer à Antony, parcelle CE n°436, au prix de 8 200 €, acte en date du 9 mars 2022.
- Acquisition par décision du Tribunal Judiciaire à Monsieur et Madame HAMRAOUI d'une parcelle de voirie de 27 m², sise 5 rue du Chemin de Fer, prélevée sur la parcelle CE n°368, au prix de 9 519 €, jugement en date du 21 mars 2022.
- Acquisition par décision du Tribunal Judiciaire à Monsieur et Madame DOUMONT d'une parcelle de voirie de 27 m², sise 5 bis rue du Chemin de Fer, prélevée sur la parcelle CE n°369, au prix de 9 519 €, jugement en date du 21 mars 2022.
- Acquisition à Monsieur et Madame RAOSETA/JACQUEL pour régularisation d'alignement d'une parcelle de voirie de 136 m², sise 11 allée Suzanne à Antony, parcelle BG n°381, au prix de 8 200 €, acte en date du 4 avril 2022.
- Acquisition à Monsieur et Madame PHAM pour régularisation d'alignement d'une parcelle de voirie de 9 m², sise 15 rue du Chemin de Fer à Antony, parcelle CE n°438, au prix de 1 962 €, acte en date du 20 avril 2022.
- Acquisition à Monsieur et Madame MOURINET pour régularisation d'alignement d'une parcelle de voirie de 21 m², sise 44 rue Julien Perin à Antony, parcelle AD n°352, au prix de 1 250 €, acte en date du 13 mai 2022.
- Acquisition par préemption à EFIMMO 1 d'un immeuble de bureaux, sis 12 rue de la Renaissance/114 avenue du Général de Gaulle, parcelles K n°7 et K n°8, au prix de 5 900 000 €, acte en date du 12 juillet 2022.
- Acquisition par préemption à la SA ATOL d'un local commercial, sis 2 rue de la Renaissance, parcelles K n°7 et K n°8, au prix de 498 150 €, acte en date du 22 août 2022.
- Transfert d'office et classement dans le domaine public routier communal d'une parcelle de voirie de 772 m², sise rue de la Garonne, parcelle BM n°252, délibération en date du 29 septembre 2022.

- Acquisition par préemption à la SCI ADIDA-GUERIN d'un local commercial, sis 2 allée du Nil à Antony, parcelle BH n°302, au prix de 120 000 €, acte en date du 19 octobre 2022.
- Acquisition à IMMOBILIERE 3 F d'une parcelle de voirie, sise 2 rue des Nations Unies à Antony, parcelle CP n°333, d'une superficie de 1 002 m², au prix de 1 €, acte en date du 30 novembre 2022.

CESSIONS :

- Cession à la SOCIETE DU GRAND PARIS des lots volumes n°1 (tréfonds) des parcelles CO n°243 sise rue Marcelin Berthelot, CN n°228 sise rue de Bellevue, CO n°207 sise 13 avenue Léon Harmel, CO n°214 sise 11 avenue Léon Harmel, CM n°570 sise 2 avenue Léon Harmel, CM n°580 sise 11 avenue Léon Harmel et CM n°581 sise 2 avenue Léon Harmel d'une superficie totale de 1 805 m², au prix de 19 892 €, acte en date 13 juillet 2022.

ECHANGE :

- Echange avec le DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE cédant à la commune d'Antony la parcelle BT n°27 sise 27 rue Jean Moulin d'une superficie de 138 m² et la parcelle Q n°65 sise 26 avenue Léon Blum d'une superficie de 16 625 m² soit une surface totale de 16 763 m². La commune d'Antony en échange a cédé au DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE les parcelles AC n°152 sise Les Godets d'une superficie de 886 m², AC n°236 sise Les Godets d'une superficie de 1 683 m², AC n°248 sise les Godets d'une superficie de 426 m², AD n°289 sise Les Grouettes d'une superficie de 1 655 m², V n°159 sise Sur les Voies Vaches Tropeau d'une superficie de 4 547 m², X n°90 sise Voie des Vaches d'une superficie de 1 283 m², X n°91 sise chemin Latéral d'une superficie de 429 m² et X n°299 sise rue des Crocheteurs d'une superficie de 90 m², acte en date des 13 et 20 juillet 2022 soit une surface totale de 10 999 m².